Quatrième Année. — Numéro 9 CINQ CENTIMES *Dimanche 9 Janvier 1898*

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr. 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur chef, à ROUBAIX

ANNONCES
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurment.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

Révisez donc !

Nous signalions l'autre jour, ici, une recrudescence très aiguë dans les polémiques suscitées par l'affaire Dreyfus-Esterhazy et nous en trouvions la cause dans l'ordonnance du général Saussier, renvoyant le commandant Esterhazy devant le Conseil de Guerre.

Or, voici que plus nous approchons du 10 janvier, date fixée pour la réunion du tribunal militaire, plus la fièvre des antagonistes augmente et plus l'Opinion est agitée.

Il semble que les défenseurs de Dreyfus, comme ceux d'Esterhazy, jouent, en ce moment, une suprême partie.

On connaît notre sentiment sur ce procès.

Dès l'origine, nous nous sommes déclaré partisan de la révision dont M. Scheurer-Kestner s'est fait l'apôtre.

En effet, nous n'admettons pas ici le dogme de l'infaillibilité des magistrats civils ou militaires, et nous ne comprenons pas davantage la « raison d'Etat » en matière de justice.

Cette prétendue infaillibilité des juges et des experts-graphologues, la raison d'Etat et le «huis-clos» contre lesquels nous ne cesserons de nous élever, viennent d'ailleurs d'être rudement mis à mal.

Le journal le *Siècle*, dans une édition spéciale, a publié hier des documents qui les condamnent : c'est un « fac-simile» des écritures Dreyfus-Esterhazy et, chose plus grave, le texte de l'acte d'accusation en vertu duquel Dreyfus a été flétri.

Jusqu'alors ce dernier document était resté secret. En le publiant, M. Yves Guyot — qui s'est fait l'ardent avocat du « traître », ce qui soit dit entre parenthèses, n'est guère à l'avantage de ce dernier : — a sans aucun doute voulu établir combien fut fragile l'accusation ; et, en effet, si le rapport que l'on prête au commandant Bexon d'Ormescheville est authentique, on doit en toute impartialité reconnaître que le forçat de l'île du Diable a été frappé sur la production d'un bordereau dont l'origine est loin d'être précisée.

N'y avait-il que cette pièce au dossier lors du procès de 1894 ?

Nous ne voulons pas le discuter, puisque la défense n'en a communication que de celle-là et qu'il nous semble impossible d'admettre qu'on puisse condamner un homme sur des faits ou des écrits à lui imputés, et que, seuls, connaîtraient les juges.

Qu'on n'aille pas déduire, toutefois, de ce raisonnement que nous inclinons vers l'innocence de Dreyfus et pour la culpabilité d'Esterhazy.

Nous voulons simplement constater que, devant tant d'éléments divers d'appréciation, la conscience de l'homme impartial doit être profondément troublée.

Il ne reste qu'un moyen de l'éclairer : c'est de refaire au grand jour, coûte que coûte, le procès Dreyfus.

Le gouvernement parviendra peut-être à retarder encore cette échéance, il ne l'éludera pas indéfiniment.

La révision s'imposera. C'est désormais fatal.

Et sans préjuger en rien de la sentence qui interviendra, ce nouveau procès démontrera peut-être que, seuls, sont inattaquables, les jugements rendus sous la sauvegarde du plus sacré des droits de l'homme et du citoyen : la liberté et le respect absolus des prérogatives de la défense.

G. SIAUVE-EVAUST.

INFORMATIONS

INTÉRIEUR

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DE DIMANCHE

Paris, 7 janvier.

Une élection sénatoriale aura lieu dimanche prochain dans le département de la Dordogne, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Gadaud, décédé.

Trois candidats républicains seront en présence : MM. Chavoix et Theulier, députés, et M. le docteur Pozzi, membre de l'Académie de médecine. Ce dernier est le candidat gouvernemental.

Les conservateurs présentent la candidature de M. Henry de Boysson.

INTERVIEWS DES PARENTS DE CYVOCT

Lyon, 7 janvier.

Un de nos confrères de Lyon a interviewé le frère et le père de Cyvoct.

Le père qu'on gracie habite toujours Lyon. Il y possède, dans le quartier de Guillotière, une modeste maison où il mène la vie d'un petit rentier, après avoir été ouvrier tisseur, puis revendeur au marché.

Il y a quinze ans que le vieillard n'a pas vu son fils aîné, dont la mise en liberté lui cause une joie profonde.

Le frère du gracié, M. Charles Cyvoct, dirige un cabinet d'affaires, l'Agence populaire, pour vente et achat de fonds de commerce. Il a fait plusieurs démarches pour obtenir la liberté de son frère aîné. Mais, à son avis, c'est le « comité Cyvoct » qui a eu raison des dernières hésitations du gouvernement.

Il annonce que Cyvoct, qui a oublié son métier de tisseur, s'occupera « peut-être » de politique, et ajoute :

— Je pense qu'il ira à Paris et deviendra journaliste... Il est possible qu'il publie ses Mémoires.

Si la grâce a été transmise par le télégraphe, Cyvoct pourrait prendre le premier paquebot, qui part le 15 ou le 16 de chaque mois, et, dans ce cas, il pourrait arriver en France vers le 28 février prochain.

IMPORTANT DISCOURS DE M. BOURGEOIS

Paris, 7 janvier.

On télégraphie de Cannes que M. Léon Bourgeois doit y prononcer un discours politique avant la rentrée des Chambres, dans une réunion qui aura lieu sous les auspices du Cercle républicain de cette ville.

DÉGRÈVEMENT DES PROPRIÉTÉS NON BATIES

Paris, 7 janvier.

M. Cochery va faire promulguer à très bref délai le règlement d'administration publique destiné à assurer l'application de la loi sur le dégrèvement de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie.

Cette loi est devenue exécutoire depuis le 1er janvier.

UN VIEILLARD MORT DE FROID ET DE FAIM

Dijon, 7 janvier.

Le cadavre de M. Henri Doras, propriétaire à Heuilley-sur-Saône, vient d'être découvert dans le bois de Lux, près de sa ville, après de nombreuses recherches.

Le malheureux vieillard, âgé de soixante quatorze ans, était parti, il y a quelques jours pour sa promenade habituelle, malgré les observations qu'on lui fit sur le temps peu favorable. Plusieurs heures après, la famille, inquiète, envoya à sa recherche. On a battu ainsi la contrée pendant cinq jours et ce n'est qu'hier que le cadavre fut trouvé.

L'agonie du vieillard a dû être longue, car, tout autour de lui, la terre était creusée avec les ongles ; il avait aussi la bouche pleine de terre. Le médecin dit qu'il a cherché certainement à apaiser sa faim.

ETRANGER

LE PROCHAIN CONGRÈS PROGRESSISTE BELGE

Bruxelles, 7 janvier.

M. Paul Janson proposera au prochain Congrès progressiste (radical-socialiste) une résolution d'adhésion à la triple alliance des partis anticléricaux (progressistes, libéraux, socialistes), avec ce programme : Lutte contre le gouvernement clérical, la représentation proportionnelle et la suppression du vote plural.

Au cas où cette coalition ne pourrait se réaliser, il propose aux Associations progressistes d'entrer en pourparlers d'alliance avec les groupes qui acceptent la plateforme électorale suivante :

1. Lutte contre le parti clérical ; 2. Suppression du vote plural ; 3. Réforme des impôts, impôt sur le revenu ; 4. Assurance ouvrière contre les accidents du travail, l'infirmité et la vieillesse ; 5. Suppression du remplacement et du tirage au sort, réduction du temps de service avec permanence du cadre des officiers ; 6. Nomination d'une commission de défense nationale dans laquelle la réforme militaire serait discutée.

BRUIT DE CRISE MINISTÉRIELLE EN ESPAGNE

Madrid, 7 janvier.

Quelques journaux parlent de la possibilité d'une crise ministérielle à la suite de la décision de la cour de justice favorable au général Weyler.

On croit toutefois que, si cette crise se produit, elle sera limitée au ministre de la guerre.

CE QUE LA TRIPLICE COUTE A L'ITALIE

Rome, 7 janvier.

Le *Secolo* consacre un premier article à l'examen du nouvel almanach officiel de statistique de 1897. Le journal fait remarquer que les mauvaises conditions de l'industrie et du commerce dérivent presque exclusivement de la dénonciation du traité avec la France.

Avant la rupture, dit le journal, en 1887, les importations s'élevaient à 325 millions et les exportations à 405. En 1895, les premières sont descendues à 133 millions et les secondes à 151. Voilà pour la France.

Quant au mouvement commercial avec l'Angleterre, il a diminué dans des proportions moindres

Ni l'Allemagne, ni l'Autriche n'ont pu compenser les pertes subies avec la France par le commerce des exportations.

« Nous avons gagné, dit le *Secolo*, 63 millions avec l'Autriche et l'Allemagne, et nous en avons perdu 254 avec la France. En chiffres ronds, la Triple Alliance qui nous a imposé la dénonciation du traité de commerce de 1877, nul ne l'ignore, nous a donné 63 millions et nous en a fait perdre 254 avec la France. La différence en moins est de 191 millions

« En dix années, ajoute le *Secolo*, la politique de la Triple Alliance coûte donc à l'Italie deux milliards environ. Félicitons nous en », conclut ironiquement le *Secolo*.

L'INDÉPENDANCE COMPLÈTE DE CUBA

New-York, 7 janvier.

Le *Herald* reçoit de la Havane la dépêche suivante :

« Maximo Gomez déclare que les Cubains possèdent des forces amplement suffisantes pour la continuation de la lutte.

« Il persiste à dire que Cuba est disposée à acheter sa liberté, et ne doute pas de la possibilité d'un arrangement avec un syndicat américain, basé sur la perception des recettes des douanes comme garantie du paiement des annuités à l'Espagne, du prix de la cession de l'île. »

UN VIOLENT INCENDIE EN ÉCOSSE

Glasgow, 7 janvier.

Un violent incendie s'est déclaré ce matin dans les magasins d'une maison de droguerie et de produits chimiques en gros.

Par suite d'une explosion, quatre pompiers furent précipités dans le brasier.

Le cadavre de l'un d'eux a pu être retiré, mais les trois autres sont ensevelis sous les décombres.

Les pertes s'élèvent à 500,000 livres sterling.

GALVANISME

En relisant les *Débats* et les résolutions qui ont signalé la session parlementaire s'étendant de 1893 à 1897, on assiste à un phénomène curieux, qui marquera cette période historique d'une empreinte ineffaçable : le socialisme a galvanisé la société bourgeoise, comme une décharge électrique donne une énergie factice à un corps délabré, et lui imprime des mouvements qui simulent la vie à s'y méprendre.

Dans la session extraordinaire, à tant de titres, de 1893, un sang nouveau fut introduit, par ce procédé de transfusion, connu sous le nom d'Elections Générales, dans la Chambre des Députés. Beaucoup de députés, de différents côtés de la Chambre, à droite comme à gauche, entrèrent dans cette salle, où les échos des détails de Panama semblaient encore flotter ; ils semblaient encore tous animés d'un esprit nouveau, mais non suivant la définition Spuller ; ils voulaient faire quelque chose, voter des réformes, répondre à ce besoin d'énergie qui avait suscité leurs programmes.

Les principaux changements se remarquaient surtout à l'extrême-gauche et à droite ; là, tout un groupe de socialistes, appartenant à différentes fractions, non encore soudées en un parti ; ici quelques socialistes chrétiens, comme l'abbé Lemire et quelques autres.

Le parti républicain, de gouvernement, était désorienté ; il avait perdu sa boussole : le système de concentration. C'était sur lui que l'on allait faire des expériences ; il ne s'était pas encore ressaisi, et attendait une direction et surtout un leader assez énergique et assez homme à poigne, pour le remettre, comme on dit vulgairement, sur ses jambes.

Aussi, quelle incertitude d'abord ! Elle se traduisit aux premiers discours de Jaurès par ces oscillations, surprenantes même pour ceux qui, depuis longtemps, d'hommes habitués à ne pas raisonner. Quel enthousiasme involontaire pour ce socialisme doré, qui étincelait dans les phrases du grand orateur !

L'échec de Dupuy, puis le vote de la proposition de Jaurès sur la conversion, vote sur lequel Casimir Périer eut toutes les peines du monde à faire revenir la majorité, et même la chute du ministère, où se distinguait M. Jonnart, l'homme aux faux en citation pour avoir violé la loi sur les syndicats. Tout cela montrait que cette majorité, au fond, n'était pas mal disposée : incapable de comprendre le Socialisme, elle était néanmoins, comme un fameux personnage de comédie, pleine de bonne volonté.

Ce ne fut que plus tard, en 1894, que la majorité, galvanisée par le Socialisme, commença à reprendre une apparence de vie et même à parler, et ce fut en M. Paul Deschanel qu'elle trouva un organe. Trop intelligent pour ne pas admettre qu'il y eût quelque chose de juste dans le Socialisme, trop arriéré et trop universitaire pour comprendre que là se trouvait la direction cherchée par tant d'irrésolus et de déracinés, il essaya de se faire un petit socialisme de poche, à égale distance du Libre-Echangisme brutal de Léon Say et d'Aynard, et du Protectionnisme de Méline ; cette théorie mort-née, il l'embauma dans les principes de 89.

Il fut, malgré son inanité, vraiment l'expression de la majorité, et lorsque celle-ci était terrassée et terrifiée par les démonstrations scientifiques de Guesde elle aimait à se rassurer aux « Canchons dormoires » de ce fils d'Universitaires.

Mais cela ne dura qu'un temps, et les violentes crises qui traversèrent la Chambre, la mort de Carnot, la présidence dictatoriale de Casimir Périer, le ministère Bourgeois, devaient bientôt redonner à la majorité la rigidité cadavérique, dont le Socialisme l'avait tirée.

Et qui pouvait mieux faire les fonctions de croque-mort que le ministre Méline, aidé d'Hanotaux ; d'un côté, l'alliance avec le pape, de l'autre, l'alliance avec la Russie ; la première permettant à ces ex-républicains et à ces ex-anticléricaux de la majorité de retrouver cette certitude et cette direction qui leur manquaient ; la seconde justifiant leur inertie par des raisons de haute diplomatie, la crainte de déplaire à l'auguste allié.

Aussi, dès que cette solution fut trouvée, la majorité fut impénétrable ; elle vota systématiquement contre toutes les propositions de réformes, où elle finissait toujours par découvrir un arrière goût de socialisme ; le ministre n'avait qu'à prononcer cette formule fatidique pour ressaisir sa majorité, lorsque celle-ci avait encore de rares velléités d'indépendance.

Deschanel, lui-même, finit — et c'est là le comble de l'amertume pour lui, — finit par être considéré comme gênant, avec des idées à lui, qui laissent échapper parfois des aveux dangereux : il n'est plus l'expression de la majorité : celle-ci n'a voté l'impressionnante discours que pour se séparer en bons termes de celui qui la conduit pendant deux ans, et qui manque au ministère pour avoir trop attendu.

Dans les élections et la Chambre prochaine, quel qu'en soit le résultat, il y a plus de galvanisation possible ; nous avons assisté au dernier soubresaut de la majorité dite républicaine ; elle est morte et bien morte.

Les adversaires que rencontrera désormais le Socialisme seront des réactionnaires purs, marchant franchement sous la bannière du pape ; comme cela, il n'y aura plus de malentendu.

BONNIER.

AU PAYS NOIR BELGE

La Décision de la Fédération des Mineurs. — Manœuvres capitalistes démasquées — La situation — Fin de grève prochaine.

(*De notre correspondant*)

Charleroi, 7 janvier.

En suite de ma correspondance d'hier, je vous ai télégraphié un compte rendu hâtif de la réunion organisée jeudi, à la Maison du Peuple, par la Fédération des Mineurs, me réservant de revenir plus longuement sur cette importante séance.

A la Maison du Peuple

C'est à dix heures du matin que les délégués se sont réunis et la séance a été très mouvementée.

On a entendu, d'abord, les rapports des délégués de Gilly, Chatelineau et Montigny qui ont exposé dans quelles circonstances la grève — bien ou mal à propos, ayant protesté contre la non application du nouveau règlement, certains patrons ont répondu : « Nous avons affiché ce règlement pour nous conformer à la loi, mais nous refusons formellement de l'appliquer. »

Comme c'est bien capitaliste ce langage !

Telle est l'origine de la grève.

La Discussion

La grande majorité des délégués a été unanime à blâmer, cependant, la déclaration de grève.

Le sentiment général est que ce conflit a été imprudemment et maladroitement engagé.

— « Il a été provoqué, dit un délégué de Charleroi, par les ouvriers non syndiqués. Si les ouvriers étaient tous syndiqués, les grèves seraient toujours efficaces et rarement on aurait besoin d'y recourir. »

Mais c'est le citoyen Cavrot, le vaillant député-mineur belge qui a surtout fait entendre le langage du bon sens.

— « Il faut, dit il, faire attention au piège qu'on veut nous tendre ; on cherche à vous lancer dans une grève partielle qui échouera, afin de nuire au succès des prochaines élections législatives. »

Il a été décidé à l'unanimité par la Fédération que l'on épuiserait tous les moyens de conciliation avant de se mettre en grève pour obtenir des modifications au règlement.

Les ouvriers doivent faire des réclamations individuelles et collectives à l'Inspecteur du travail ; ils peuvent demander que celui ci ne divulgue pas leur nom au patron et le secret leur est assuré.

On peut demander aussi la convocation du Conseil de l'industrie. Mais il ne faut avoir recours à la grève qu'en dernier ressort et il faut que la grève, si elle devient indispensable, soit conduite avec méthode.

Des grèves partielles et non organisées comme celles qui viennent d'éclater, auront pour résultat un échec certain.

L'Ordre du jour

La discussion a été clôturée par l'ordre du jour suivant adopté à l'unanimité moins 1 voix et 2 abstentions :

« Les délégués mineurs réunis en assemblée générale à Charleroi le 6 janvier.

» Considérant qu'aucune décision n'avait été prise par la Fédération concernant le mouvement de grève,

» Considérant que le mouvement n'avait pas lieu de se produire et que la Fédération avait décidé d'épuiser tous les moyens de conciliation.

« Considérant que ces moyens n'ont pas été épuisés,

« Décident de repousser la grève jusqu'à une décision prise par tous les groupes des mineurs fédérés.

« La Fédération engage tous les ouvriers mineurs du Bassin de Charleroi à faire partie de leurs associations respectives, afin de discuter leurs intérêts, tant au point de vue des règlements qu'au point de vue des augmentations de salaires. »

L'assemblée a décidé que cet ordre du jour serait soumis à la sanction de toutes les *Unions des Mineurs* qui seront convoquées pour dimanche prochain.

Enfin la *Fédération des Mineurs* tiendra une nouvelle réunion à Charleroi le 16 janvier.

Cette assemblée aura pour ordre du jour : 1 Règlement des mines ; 2. Mesures à prendre.

Une réunion publique

Après la séance de la Fédération, une réunion publique a eu lieu, au cours de laquelle les députés Calleswaert et Cavrot ont pris la parole.

Le citoyen Cavrot a démontré l'utilité des syndicats professionnels et mis les ouvriers en garde contre ceux qui les poussent à des grèves partielles. Souvent ceux qui crient le plus fort sont les premiers à reprendre le travail.

Attention au piège ; il ne faut pas, pour la question économique, oublier la question politique et il est fort probable que sous cette grève mal commencée, il y a une manœuvre politique

Les discours des deux députés ouvriers ont été chaleureusement applaudis, et il faut espérer que la classe ouvrière suivra leurs sages conseils.

La Situation

On a constaté jeudi matin, une légère extension de la grève, provenant surtout de ce qu'on a commencé à chômer dans la région de Fleurus, où on travaillait encore mercredi.

Toutefois, on enregistrait une diminution aux différents puits des charbonnages du Gouffre, à Chatelineau.

On ne comptait plus que 126 chômeurs aux trois puits Nos 3, 8 et 5.

Il y a quelque augmentation aussi à Montigny et à Gilly.

A Jumet, Ransart, Roux, Marchienne, Mont-sur-Marchienne, Gosselies, etc., on travaille au complet partout.

Le total des grévistes qui était de 3,300 mercredi était de 3,750 environ, jeudi matin.

Les mêmes mesures de surveillance et de patrouilles par la gendarmerie ont été observées.

Le calme était complet partout à la descente et à la remonte, jusqu'à 5 heures du soir.

On ne signalait point d'atteintes à la liberté du travail et pas d'arrestation.

***

Une réunion de mineurs tenue hier soir, à la *Maison du Peuple* s'est terminée par un vote approuvant l'ordre du jour voté le matin par la *Fédération des Mineurs*, et que nous rapportons plus haut.

On peut envisager comme prochaine la fin de cette grève inopinée.

Çà & Là

PRISON MODÈLE

On vient, paraît-il, de construire une prison modèle à Buffalo.

Les gens compétents, geôliers et repris de justice, s'accordent à dire que c'est une des merveilles du genre.

Les évasions y seront impossibles.

Pas un moment, les prisonniers ne pourront se soustraire à la surveillance des gardiens.

Bref ! Mazas n'est, à côté, qu'une boîte de vingtième ordre.

Ça me réjouit de voir cette bonne société prendre tant de précautions contre les voleurs et les assassins et devenir si subtile dans l'art de la répression.

Cependant, je ne vois pas pourquoi elle ne chercherait pas à se défendre d'une autre manière, qui sera peut-être plus efficace.

Les prisons ne servent pas à grand' chose ou, du moins, leur action protectrice n'est que momentanée.

Ouvrez la cage : immédiatement, les oiseaux qu'elle contient se remettent à voler.

Ne serait-ce pas beaucoup mieux, si l'on parvenait à empêcher le mal, au lieu de se borner à le réprimer, avec un succès douteux ?

La chose n'est pas impossible, allez !

***

Justement, la construction de la prison modèle de Buffalo me remet en mémoire une chanson bien connue, celle des *Hirondelles*, dont l'auteur était le poète-lithographe Barillot.

Voici ce que disaient les hirondelles du brave rimeur :

Quand nous rasons les cheminées
Des prisonniers ou des martyrs,
Nous sommes toutes consternées
De leurs sanglots, de leurs soupirs.
Ainsi que vous, les hirondelles,
Hommes, bâtissent des maisons...
Mais elles s'aiment trop entre elles,
Pour jamais bâtir des prisons.

Les hirondelles s'aiment entre elles, voilà tout !

Tandis que les hommes ne s'aiment pas les uns les autres.

C'est pourquoi il leur faut tant de lois, tant de mesures de rigueur, tant d'autorité, d'agents de police, de gendarmes, de geôliers, de prisons, de bagnes, de chaînes et de guillotines, sans parler de la hache et de la potence !

Les riches haïssent les pauvres... Par contre, les pauvres détestent les riches...

Les mensongères égalités des lois et des hommes devant la loi ne servent qu'à couvrir d'un manteau d'hypocrisie les monstrueuses inégalités sociales et permettent aux puissants d'écraser les faibles, sans attenter à la morale et à l'honnêteté !

Tous les grands et beaux mots dont nous remplissons notre langage n'ont qu'un sens fictif et nous ne retrouvons pas dans la vie les admirables sentiments que nous exprimons dans nos discours.

Nous vivons entre nous comme des ennemis ou des loups affamés....

Et, plus on a une grosse part, et moins on se sent disposé à abandonner quelques bribes à ceux qui manquent de tout.

D'où les batailles, les haines, les luttes horribles et parfois le délit, puis le crime, avec la prison au bout.

Si les hommes s'aimaient, au contraire, il n'y aurait bientôt plus besoin de prison modèle !

CHRONIQUE

La Fin d'un Travailleur

Quand, sous prétexte qu'il n'était plus suffisamment habile pour occuper chez lui un établi, son dernier patron l'eût remercié, le père Louison chercha, mais en vain, à trouver ailleurs de l'embauche. Pendant des mois il arpenta les rudes pavés de la grande ville, entrant chaque jour dans dix maisons de meubles, demandant timidement si l'ouvrage allait, offrant ses services et recevant partout, après un rapide mais attentif examen de sa personne, cette invariable réponse :

« Impossible ! Nous ne pouvons écouler nos produits et nous sommes dans l'obligation de prochainement débaucher une partie de notre personnel. »

Il comprit alors l'inutilité de ses démarches, le parti pris des patrons ou la nécessité pour eux, étant donnée la concurrence effrénée, de n'avoir dans leurs ateliers que des ouvriers jeunes, vigoureux et habiles, et s'abstint totalement de courses n'ayant d'autre résultat que celui de le fatiguer beaucoup.

Le jour où il prit cette détermination fut certainement le plus noir, le plus affreux de sa vie déjà longue et passablement tourmentée. Il y eut en lui comme un immense déchirement.

Solide encore (il avait à peine soixante ans), célibataire et sans famille connue, le troublant problème de l'existence se posait à nouveau devant lui, autrement terrible qu'en son jeune âge.

Les patrons ne voulaient plus de lui !... Que faire ?... Que devenir ?... Où aller ?...

Ces multiples questions, auxquelles il ne trouvait rien à répondre, l'assaillaient sans cesse, le torturant, lui meltant le cerveau sans dessus dessous.

Il était bien portant et ne pouvait, conséquemment, se faire admettre dans un hôpital. Il ne fallait pas davantage songer aux maisons de retraite pour la vieillesse. D'abord, elles étaient en petit nombre, l'égoïsme féroce de la bourgeoisie au pouvoir, en ayant paralysé la création ; et puis, on n'y était admis qu'à partir d'un certain âge, à soixante dix ans, c'est à dire quand les neuf dixièmes des vieux travailleurs étaient déjà sous terre, et que le reste les quelques ayant-droits, avaient pour le moins un pied dans la tombe.

Restait un dernier et suprême moyen d'échapper à l'horrible misère : voler pour se faire mettre en prison. Mais son amour de la liberté, de la libre disposition de soi-même était tellement grand que l'idée ne lui en vint même point.

« Partons ? » dit-il simplement, après avoir examiné sous toutes ses faces la situation. « Marchons jusqu'à ce que la terre se dérobe sous nos pas ».

Et il partit, emportant dans un petit paquet les quelques hardes qu'il n'avait pu mettre au Mont-de-Piété.

***

Pendant trois années il alla droit devant lui, s'inquiétant peu des noms des pays traversés, demandant sur son passage du travail et n'en trouvant nulle part, mendiant dans les fermes, quémandant dans les mairies un morceau de pain qui ne lui était pas toujours accordé, couchant à la belle étoile, sous une haie, dans un fossé, au milieu des champs, et cela par le froid, le vent, la pluie ou la neige, vivant dans une peur continuelle des chiens et des gendarmes, ces gardiens fidèles de la décence et du bon ordre capitalistes.

Il avait, l'hiver dernier, tout particulièrement souffert. Malade de fièvres qu'il ne pouvait plus soigner, il le traversa péniblement, croyant à chaque instant rendre le dernier soupir, en avoir enfin fini de traîner sa misérable existence.

Il résista cependant et atteignit les beaux jours. Mais il était à bout et se jura bien de ne plus soumettre son corps chétif, usé, à de semblables épreuves.

***

Vers le milieu de la moisson il arriva clopin-clopant dans une ferme située sur la limite des départements de l'Indre et du Cher, et justement réputée pour la généreuse hospitalité qu'elle accorde aux vaincus de la vie. Il offrit au fermier, qui accepta, de se rendre utile moyennant la table et le gîte.

Pendant trois semaines, en échange d'un travail proportionné à ses forces, c'est-à-dire un travail presque nul, il eut là, avec une nourriture saine et abondante, un abri et de la paille fraîche pour reposer son corps et ses membres endoloris.

Peut-être eut-il voulu, le pauvre, que la moisson durât éternellement. Cependant, quand le fermier lui remit